

Croix-Rouge française en Guyane : « Des équipes mobiles pour aller vers les publics précarisés »

Entretien avec

Benoît Renollet,

directeur territorial Guyane,
Croix-Rouge française, Cayenne.

*La Santé en action : Dans quel
contexte la Croix-Rouge française
intervient-elle en Guyane ?*

Benoît Renollet : La Guyane connaît une forte dynamique démographique et l'offre légale et sociale de logements ne permet pas de couvrir les besoins locaux [1]. De ce fait, une grande partie de la population guyanaise vit dans des zones de bâti spontané : en 2015, on dénombre 37 287 constructions spontanées, soit 41 % du bâti total. Ces constructions illicites posent également des problèmes d'accès à l'eau potable, d'assainissement et de durabilité. Le système de santé en Guyane présente un retard structurel important [2]. L'accès aux soins est limité par le fait qu'une proportion importante des personnes vivant en Guyane n'ont pas de droits ouverts à l'assurance maladie [3], notamment parmi les populations immigrées ou défavorisées. Ainsi, au cours du premier semestre 2021, plus de 70 % des usagers de la Croix-Rouge de Cayenne en 2018 n'ont pas de droits ouverts.

*S. A. : Quelles équipes avez-vous
constituées depuis la Covid-19 ?*

B. R. : Ce sont des équipes mobiles pour aller vers les publics précarisés. Le confinement depuis mars 2020 et la première vague épidémique de Covid-19 qui a fortement touché la Guyane de juin à septembre 2020



© Sébastien Godéroy

ont eu un impact sensible sur l'accès aux soins des populations précaires de Guyane. La Croix-Rouge française, qui était jusqu'alors concentrée sur des actions spécialisées des centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (Cegidd), de dépistage de la tuberculose et des actions de vaccination, a diversifié son offre de soins en créant des équipes mobiles sanitaires (EMS) dans ses secteurs d'intervention hors les murs sur le modèle des EMS mises en place par Médecins du Monde dans leurs quartiers d'intervention. La Croix-Rouge française a aussi créé un pôle dédié à la lutte contre la Covid-19, comprenant des équipes mobiles de vaccination, une équipe mobile de dépistages *via* notamment des tests

L'ESSENTIEL

■
➤ **Depuis la survenue de la pandémie de Covid-19 en mars 2020, les centres de prévention santé de la Croix-Rouge française Guyane ont développé des équipes mobiles sanitaires afin d'aller vers les populations pour leur permettre d'accéder à la prévention et aux soins.**

antigéniques permettant un rendu rapide des résultats et une orientation directe si besoin avec une aide à l'isolement, une aide sociale... Ce pôle est aussi doté d'une équipe de maraudes et de sensibilisation des publics éloignés aux soins liés à la Covid-19, aux gestes-barrières, à la vaccination et à son fonctionnement. Ce pôle Covid-19 s'occupe

également du suivi téléphonique et à domicile des patients sans sécurité sociale, dépistés positifs à la Covid-19. Outre ce pôle, la Croix-Rouge pilote deux autres initiatives intervenant uniquement en « aller-vers » : les projets WASH¹ et Jeunes en Bonne santé sexuelle – JBOSS².

S. A. : *Pratiquez-vous l'« aller-vers » avant la survenue de la pandémie ?*

B. R. : De fait, nous pratiquons les stratégies d'« aller-vers », aussi appelées chez nous « hors les murs », depuis de nombreuses années ; l'objectif étant d'atteindre les populations les plus éloignées des parcours de soins conventionnels. Nous intervenons directement dans les quartiers d'habitat spontané où notre présence est annoncée *via* des maraudes d'équipes de la Croix-Rouge française ou partenaires. Historiquement, les centres de prévention santé (CPS) de la Croix-Rouge en Guyane combinent dépistage et prise en charge de pathologies infectieuses reliées par l'activité vaccinale, véritable pierre angulaire de notre organisation. Au sein des CPS existent également des consultations transversales en médiation en santé et en psychologie, facilitant ainsi les orientations les plus adaptées. Dans les CPS et en dehors, nos médiateurs en santé permettent une orientation pour l'ouverture de droits à la sécurité sociale ; le nombre de bénéficiaires étant très important, nous orientons les ouvertures de droits vers Médecins du Monde et vers l'association Développement, animation, accompagnement, coopération (Daac). Cette transversalité d'activité nous a permis de mettre en place un schéma de consultation complet, comprenant les trois activités (Dépistages MST, VIH, tuberculose et vaccinations) pour le public primo-arrivant, puis une orientation facilitée vers nos psychologues ou encore vers les services de la permanence d'accès aux soins de santé (Pass). Par ailleurs, des sages-femmes assurent également dans nos centres une prise en charge globale des femmes, notamment pour la contraception, les examens gynécologiques ou encore en prévention et prise en charge des violences sexuelles.

S. A. : *Comment les professionnels de ces équipes mobiles interviennent-ils ?*

B. R. : Selon les sites d'interventions, les équipes mobiles – le plus souvent un médecin et une infirmière – utilisent un « camion santé », véhicule aménagé avec deux cabinets de consultation et des tables d'auscultation correspondant au standard d'un cabinet médical de ville. Ce dispositif est adapté à nos activités de Cegidd et de vaccination. Sur certains terrains d'intervention, des locaux nous sont mis à disposition par les mairies ou par les partenaires associatifs, ce qui permet de délocaliser totalement les activités des centres de prévention santé (CPS), notamment les consultations de sage-femme, psychologue ou encore médiateur en santé. Nous utilisons systématiquement les tests rapides d'orientation de diagnostic pour le VIH, la syphilis et les hépatites B et C, que ce soit en consultation de Cegidd ou de vaccination. Les prévalences du VIH et du virus de l'hépatite B sur le territoire restent préoccupantes. Souvent, ces patients dépistés ne peuvent pas se déplacer dans les centres de prévention ou à l'hôpital et ils n'ont pas accès aux soins ; ceci peut expliquer notamment les taux élevés de positivité notamment au VIH. Il faut non seulement considérer la vaccination comme un enjeu majeur de santé publique en Guyane, mais également comme une aide à l'insertion pour les populations migrantes. En effet, la vaccination contre la fièvre jaune est l'une des conditions requises par les autorités pour entamer des procédures de demande d'asile ou de titre de séjour.

S. A. : *Quelle difficulté rencontrez-vous vis-à-vis des « sans-droits » ?*

B. R. : Effectivement, nombre de patients viennent vers nos équipes mobiles avec l'objectif de bénéficier d'une consultation de médecine générale. Or la patientèle Croix-Rouge française en Guyane est à 80 % composée de personnes n'ayant pas de sécurité sociale ; hors les murs, on atteint selon les sites les 100 % de patients n'ayant pas de droits ouverts à la sécurité sociale. L'articulation avec les partenaires est donc importante : si un besoin en médecine générale est décelé, nous orientons les patients vers les structures adéquates comme les services de Pass hospitaliers des différents centres hospitaliers de Guyane. Et nous orientons les patients rencontrés vers Médecins du Monde et l'association Daac pour qu'ils puissent accéder à une ouverture de droits. ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.

1. *Water, sanitation and hygiene* (eau, hygiène et assainissement) : projet en promotion de la santé, déployé depuis septembre 2020 en période d'épidémie de Covid-19 pour lutter contre la propagation du virus et contre les maladies hydriques via l'hygiène, et en faveur de la gestion de l'eau potable dans les quartiers précaires et les communes de l'intérieur.
2. Projet de promotion de la santé sexuelle auprès du jeune public (12-25 ans), en abordant les volets médical, social et psychologique de la sexualité. Les équipes interviennent dans des établissements scolaires, auprès de structures de formations et aussi auprès des jeunes non scolarisés dans les quartiers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Jeanne-Rose M. Une croissance démographique toujours soutenue. Bilan démographique de Guyane 2018. *Insee Flash Guyane*, 14 janvier 2020, n° 121. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4285434>
[2] Cour des comptes. *La Santé dans les outre-mer. Une responsabilité de la République*. [Rapport public thématique] Paris : Cour des comptes,

- juin 2014. En ligne : <https://www.drom-com.fr/articles/rapport-de-la-cour-des-comptes-la-sante-dans-les-outre-mer-une-responsabilite-de-la-republique-juin-2014-14016.htm>
[3] Agence régionale de santé Guyane. *Rapport d'activité 2018*. Cayenne : ARS Guyane, 2018 : 8 p. En ligne : <https://www.guyane.ars.sante.fr/media/41076/download>